

COMPTE RENDU SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL

Du 08 Février 2019

L'an deux mille dix-neuf, le huit février à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Montmorin, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Gérard GUILLAUME, Maire.

Date de convocation : 04/02/2019

Présents : MM. GUILLAUME, LAMARTINE, PELLETIER, PODEVIN, PIREYRE, SOBCZAK et Mmes ROUSSET, TENNEREL, PEYRON, PLOS, RAYNAUD.

Absents : Mme CASSAGNE Christelle et M. REYNARD Julien

Secrétaire de séance : Mme ROUSSET Michelle.

Approbation à l'unanimité des membres présents de la séance du 11 janvier 2019.

M. le Maire ajoute un point supplémentaire à l'ordre du jour : revalorisation des indices de la Fonction Publique

Revalorisation des indices de la Fonction Publique

L'indemnité de fonction des élus est fixée par référence à un pourcentage du montant correspondant à l'indice terminal 1022 de rémunération de la fonction publique. Conformément au décret n° 2017-85 du 26 janvier 2017 portant modification de l'indice terminal à 1027 à compter du 1^{er} janvier 2019.

M. le Maire propose à l'assemblée de reconduire les taux antérieurs, à savoir :

- Maire : 31% de l'indice terminal, - 1^{ère} adjointe : 8,25 % de l'indice terminal, 2^{ème} et 3^{ème} adjoint : 7,25 % de l'indice terminal.

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité.

Legs particulier de M. BRUNEL Honoré

M. le Maire soumet l'assemblée un courrier notarié nous informant que M. BRUNEL Honoré, décédé le 11 juillet 2018 avait pris des dispositions de dernières volontés, aux termes duquel la Commune de Montmorin est bénéficiaire d'un legs particulier, constitué de 6 parcelles (bois futaie-taillis) sises aux lieudits « Les Côtes » et « Grandval » d'une superficie totale : 88 ares 88 centiares.

SIEG Puy-de-Dôme – convention travaux aménagement BT à Oriol

M. le Maire informe le Conseil Municipal que suite aux différentes rencontres avec les habitants d'Oriol, des modifications ont été apportées sur la convention initiale du 19 avril 2018. Une nouvelle convention annule et remplace la précédente, avec un coût supplémentaire de 2000 € à la charge de la Commune.

Les travaux vont débiter rapidement.

L'assemblée à l'unanimité autorise le Maire à signer cette nouvelle convention financière.

Mobilier secrétariat

M ; le Maire informe l'assemblée qu'il est nécessaire de changer les 2 fauteuils de bureau afin d'améliorer les conditions de travail de nos 2 secrétaires.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la proposition de DOM'BUREAU à BILLOM pour l'acquisition de 2 fauteuils ergonomiques pour un montant de 650,98 € H.T. l'unité.

Aménagement paysager du cimetière

M. le Maire explique que les travaux d'agrandissement du cimetière sont en phase de finition. Il est nécessaire de réfléchir sur les limites à clôturer et sur les essences que l'on peut planter pour les haies

Après discussion le Conseil Municipal décide à l'unanimité de prendre conseil auprès du Parc Nature régional Livradois Forez et de la mission « Haie » du département, avant de prendre toute décision.

Accès école : choix de luminaire

M. le Maire soumet à l'assemblée un devis estimatif établi par la SCIE Courpière concernant l'acquisition de 4 bornes pour l'éclairage du cheminement d'accès à l'école.

Le montant de la fourniture et pose de ces luminaires s'élève à 9 300 € H.T. Répartition financière : 50 % à la charge de la Commune et 50 % à la charge du SIEG du Puy-de-Dôme.

Le Conseil Municipal accepte la proposition à l'unanimité et autorise le Maire à signer le bon de commande.

Informatique : système de sauvegarde

M. le Maire explique qu'il est nécessaire de mettre en place un système de sauvegarde informatique mieux adaptée pour le secrétariat.

MM. Lamartine, Pelletier, Sobczak sont en charge de trouver les meilleures solutions et de les proposer au prochain Conseil.

6-Questions diverses :

-**info mairie : Viappel** : suite au courrier envoyé à tous les habitants, environ 1/3 d'inscrits. Ceux-ci ont pu constater le type d'information que la Commune peut donner (épisodes neigeux : information sur les transports scolaires).

Pour rappel, si vous n'avez pas été destinataire du courrier, des formulaires sont à votre disposition en Mairie.

- **chantier participatif** : les montmorinois (petits et grands) venus à la première réunion le samedi 26 janvier ont émis leurs idées qui se résument principalement avec la construction de cabanes ludiques

Le prochain atelier aura lieu un vendredi (courant mars) en journée avec la participation de l'école et en soirée avec la participation de tous.

-**Pont vers la station d'épuration de Rif-Bonnet** : Après une rencontre sur le terrain avec les services du Département, un diagnostic chiffré va être établi, pour nous permettre d'intégrer les travaux dans la programmation FIC 2019-2021. Actuellement, au vu du mauvais état de l'ouvrage, des mesures d'urgence vont être entreprises dont la limitation en tonnage.

-M. le Maire nous informe que les nouveaux rideaux de la salle polyvalente ont été installés.

L'ordre du jour étant épuisé la séance a été levée à 22 heures 15.